

# ELECTRICITE NUCLEAIRE : Le choix de la raison

Par Christian Bataille, député du Nord,  
Rapporteur de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques  
(OPECST)

Après la catastrophe qui vient de frapper le Japon sera-t-il possible de discuter sereinement de l'énergie nucléaire ?

Depuis 1990, dans le cadre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, j'ai suivi en permanence l'évolution de cette industrie et rédigé un nombre important de rapports parlementaires sans être, pourtant, concerné par ce sujet sur mon territoire d'élection.

Suis-je, pour cette raison, comme le dénoncent certains anti-nucléaires professionnels, vendu au lobby nucléaire et dénué de lucidité et de sens critique ?

Comme toute personne qui s'intéresse de près à cette forme d'énergie, je suis parfaitement conscient des risques spécifiques qu'elle présente, mais je suis aussi intimement persuadé qu'on ne peut dans l'état actuel des techniques, s'en passer sans faire courir à nos sociétés d'autres risques aussi graves.

Tout concourt dans l'évolution de notre civilisation à augmenter notre dépendance vis à vis de l'énergie électrique. Si on se fie aux annonces des promoteurs des énergies renouvelables, celles-ci constituent la solution idéale, susceptible de se substituer à l'électricité d'origine nucléaire, pourvu qu'on y mette le prix.

Il ne faut, cependant, pas oublier que derrière quelques militants idéalistes se cachent des investisseurs privés, aux comportements parfois assez douteux, décidés à gagner un maximum d'argent en un minimum de temps sur le dos des consommateurs et des contribuables.

L'énergie éolienne comme l'énergie solaire sont des énergies intermittentes et imprévisibles qui imposent paradoxalement de multiplier la création de centrales carbonées au gaz ou au fioul, donc génératrices de CO<sub>2</sub>, pour pallier les perturbations des réseaux électriques qu'elles provoquent. Les experts les plus sérieux estiment que l'objectif communautaire de 34% de production d'électricité, fournie par les énergies renouvelables en 2020, ne pourra pas être atteint pour des raisons d'acceptation ainsi que pour des problèmes liés à l'intégration de ces installations dans les réseaux.

Les économies d'énergie sont par contre une perspective qui donnera des résultats, notamment avec les bâtiments à basse consommation. Toutefois, cette réduction interviendra dans un contexte de demande constante d'électricité car elle équilibrera les demandes nouvelles d'électricité liées au développement de l'informatique et de l'automobile électrique ou hybride.

Il est donc clair que les centrales à gaz, au fioul, voire au charbon seraient la seule véritable alternative à une réduction importante et brutale de la production d'électricité nucléaire.

C'est la voie consciemment choisie par certains pays comme l'Allemagne qui se flattent d'être à la pointe dans le domaine de l'écologie, c'est également ce qui vient d'être préconisé dans un rapport universitaire (MIT) américain quasi officiel.

Si cette position, qui peut se résumer en « après nous le déluge », nos héritiers se débrouillant avec les gaz à effet de serre, nous pouvons effectivement sortir rapidement et totalement du nucléaire.

En revanche, si nous voulons nous montrer plus réfléchis, substituer la raison à l'emportement émotionnel, nous devons envisager ce que sera l'avenir du nucléaire.

Si nous décidons de réduire progressivement en France la part du nucléaire, et de sortir du tout nucléaire, il faudra quand même une politique de remplacement des centrales obsolètes.

Les tragiques évènements du Japon montrent bien qu'en matière de sécurité, le nucléaire de demain doit aller bien au delà des normes actuelles et doit relever du contrôle de la puissance publique.

Si l'avenir du nucléaire doit passer par la mise en œuvre d'une politique volontariste et cohérente, il n'en demeure pas moins que l'annonce de plusieurs projets a été faite sans que soient précisés un certain nombre de préalables techniques en matière de sécurité.

Cela concerne les caractéristiques du réacteur de moyenne puissance Atmea, mais aussi les réacteurs que l'on veut co-développer avec la Chine, la mise à l'étude de réacteurs de faible puissance ou encore le retour, avec le projet ASTRID des réacteurs à neutrons rapides.

Contrairement aux conclusions d'un rapport commandé par le gouvernement à François Roussey, encore aujourd'hui secret, la logique raisonnable doit conduire à une croissance continue des exigences de sécurité.

Les parlementaires de l'Office des choix scientifiques ont toujours soutenu l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) dans son exigence vis à vis des industriels et son opposition aux réacteurs « lowcost » que certains tentent d'imposer au nom d'une logique économique scandaleuse.

Le gouvernement a demandé un audit du parc des réacteurs existants. Bien que les contrôles soient réalisés en permanence par l'autorité de sûreté, on ne peut qu'approuver cette initiative.

Il reste néanmoins à évaluer l'existant et à préciser l'avenir de l'industrie nucléaire.

C'est, sur la saisine de Jean Marc Ayrault, au nom du Groupe socialiste, ce que le bureau de l'Assemblée Nationale vient de confier à une mission parlementaire à partir du mois d'avril. Cette mission qui sera tournée vers le public et dont je serai le co-rapporteur avec le sénateur Bruno Sido sera placée sous le signe de la transparence. Elle s'ajoutera à l'audit gouvernemental commandé à l'ASN.